

Union internationale des télécommunications

UIT-T Vue d'ensemble



Deuxième édition

Avril 2005

Crédits photos: UIT/Alain de Ferron, Promotion TSB/UIT

Création: Division Ateliers, coordination avec les organisations de normalisation et promotion du TSB (WSP)

Graphisme: Service de la composition des publications de l'UIT

Secteur de la normalisation des télécommunications de l'UIT (UIT-T)

L'UIT est l'institution des Nations Unies spécialisée dans les télécommunications. Le Secteur de la normalisation des télécommunications de l'UIT (UIT-T) se consacre à la plus ancienne activité de l'UIT, à savoir l'élaboration de normes internationales techniques et d'exploitation (ou Recommandations UIT-T, en jargon de l'UIT), et à la définition de principes de tarification et de comptabilité pour les services internationaux de télécommunication. L'UIT-T est la seule instance au sein de laquelle le secteur public et le secteur privé travaillent ensemble pour encourager l'interconnexion transparente des réseaux et systèmes de communication du monde entier.

Le Bureau de la normalisation des télécommunications (TSB) assume les fonctions de secrétariat de l'UIT-T et organise et coordonne les activités du Secteur. M. Houlin Zhao, Directeur du TSB, a été élu par la Conférence de plénipotentiaires de Minneapolis (Etats-Unis) en 1998 et a été réélu pour un deuxième mandat (2003-2006) en tant que Directeur du TSB lors de la Conférence de plénipotentiaires de Marrakech (Maroc) en 2002.



Yoshio UTSUMI
Secrétaire général de l'UIT



Houlin ZHAO
Directeur du TSB

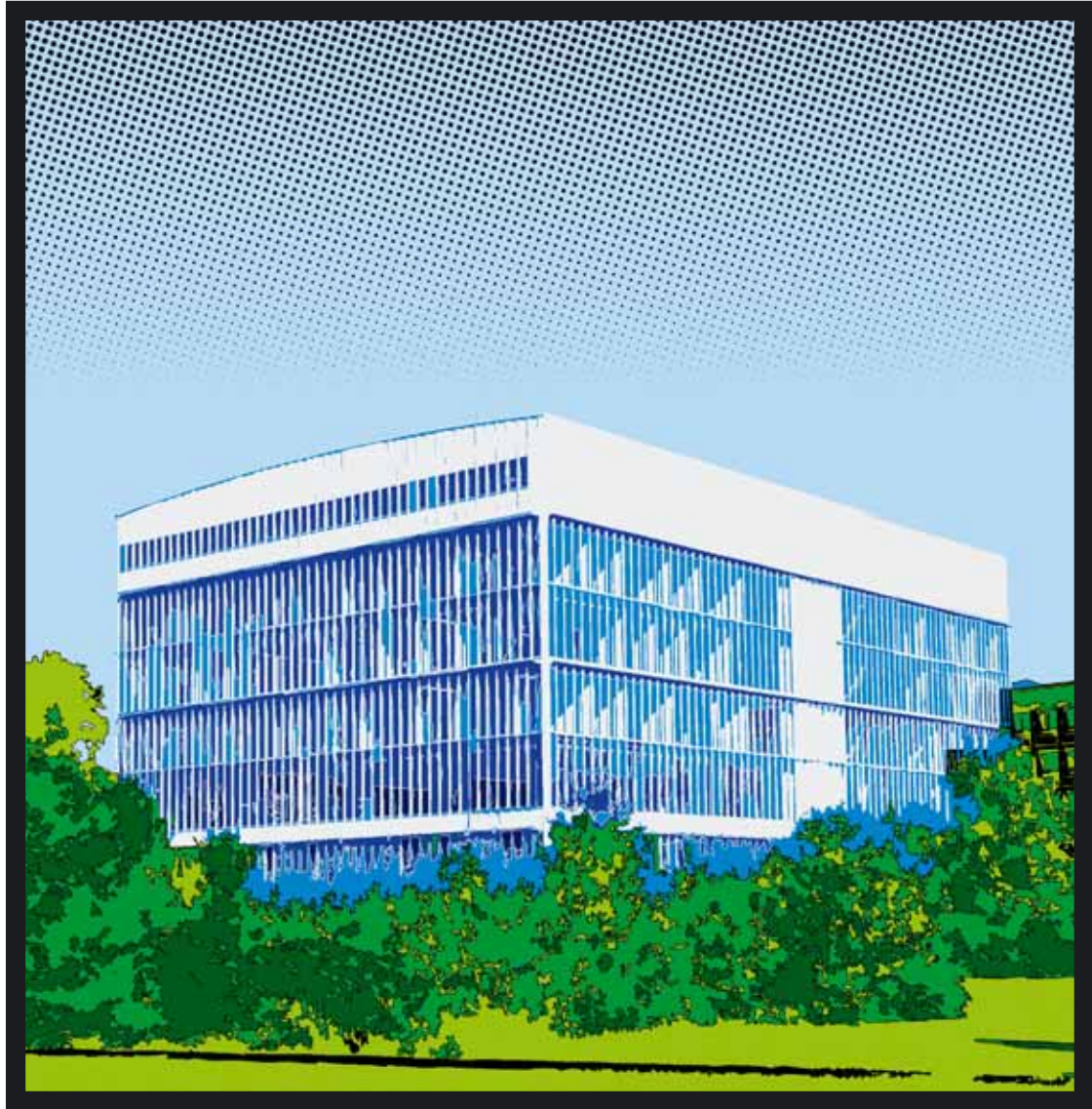
Vers une nouvelle infrastructure mondiale large bande

Dans le domaine des technologies de l'information et de la communication (TIC), l'UIT-T est pionnier de l'élaboration de normes visant à définir les modules d'une nouvelle infrastructure mondiale à large bande. Les réseaux de la prochaine génération constituent un domaine d'étude important pour l'UIT-T, les opérateurs du monde entier souhaitant opter pour une infrastructure utilisant le protocole Internet (IP). La convergence entre ce protocole IP, le réseau téléphonique public commuté (RTPC), les lignes d'abonnés numériques (DSL), la télévision par câble (CATV), les réseaux locaux hertziens (WLAN) et les technologies mobiles est une tâche considérée par beaucoup comme impossible sans l'élaboration de normes mondiales.

La gouvernance de l'Internet et la cybersécurité figurent également au nombre des thèmes sur lesquels l'UIT-T a été invité à mettre l'accent ces prochaines années. L'UIT-T s'attache également à trouver des solutions pour réduire la fracture numérique, afin de faire profiter les pays en développement des avantages des nouvelles technologies.

Répondre aux besoins des entreprises

L'UIT-T, dont la plupart des Membres sont des représentants du secteur privé, est conscient que le travail de normalisation doit impérativement concilier rapidité des résultats et besoin de stabilité. Ce Secteur, qui a déjà accompli de grands progrès en raccourcissant le délai de parution de ses Recommandations, poursuit ses efforts pour que de nouvelles normes, d'importance cruciale, soient disponibles dans les plus brefs délais. Au cours des dix dernières années, l'UIT-T a restructuré en profondeur ses procédures de normalisation, en simplifiant les méthodes d'approbation et en réduisant le temps moyen d'élaboration de ses normes, dans le meilleur des cas de 95%. Autrement dit, alors qu'il fallait environ quatre années en moyenne il y a dix ans pour élaborer une norme, ce travail peut aujourd'hui être réalisé en huit semaines, pour les normes techniques, et en neuf mois pour les Recommandations ayant des incidences politiques ou réglementaires.



Devenez Membre de l'UIT-T pour influencer l'avenir des TIC

Tout au long de l'année, des centaines d'experts se réunissent à l'UIT-T et font don de leur temps, de leurs compétences et de leur savoir-faire aux commissions d'études qui élaborent des Recommandations UIT-T. A l'heure actuelle, 448 entités du secteur privé participent aux travaux de l'UIT-T, conjointement avec 189 Etats Membres. L'UIT-T publie actuellement quelque 210 Recommandations par an.

Pour une entreprise, être Membre de l'UIT-T permet:

- d'exercer une réelle influence sur l'élaboration des normes;
- de faire en sorte que les normes soient élaborées et que des produits soient conçus en fonction de ses besoins;
- de tirer parti des travaux et des connaissances des meilleurs experts du secteur;
- de planifier, d'acheter et de réaliser à l'avance, d'agir plutôt que de réagir;
- d'utiliser sa connaissance des travaux en cours dans la planification à long terme;
- d'entreprendre les travaux de mise en œuvre bien avant la publication des normes;
- d'avoir un avantage sur ses concurrents du fait que l'information parvient longtemps à l'avance;
- d'éviter les investissements à perte dans les technologies sans avenir;
- d'exploiter ses connaissances pour la planification à long terme, la budgétisation et l'acquisition à court terme, les effectifs et la formation, les décisions sur les infrastructures, l'architecture des entreprises, le choix des équipements et des logiciels;
- de rester à l'avant-garde en termes de concurrence;
- de travailler en collaboration avec des fournisseurs et des sociétés de premier plan dans le secteur;
- d'obtenir un bon rendement des investissements grâce à l'avance prise sur la concurrence.

Pour en savoir plus sur les procédures à suivre pour devenir Membre de l'UIT-T, veuillez consulter l'adresse:

www.itu.int/ITU-T/membership

ou envoyer un message électronique à l'adresse:
tsbmail@itu.int

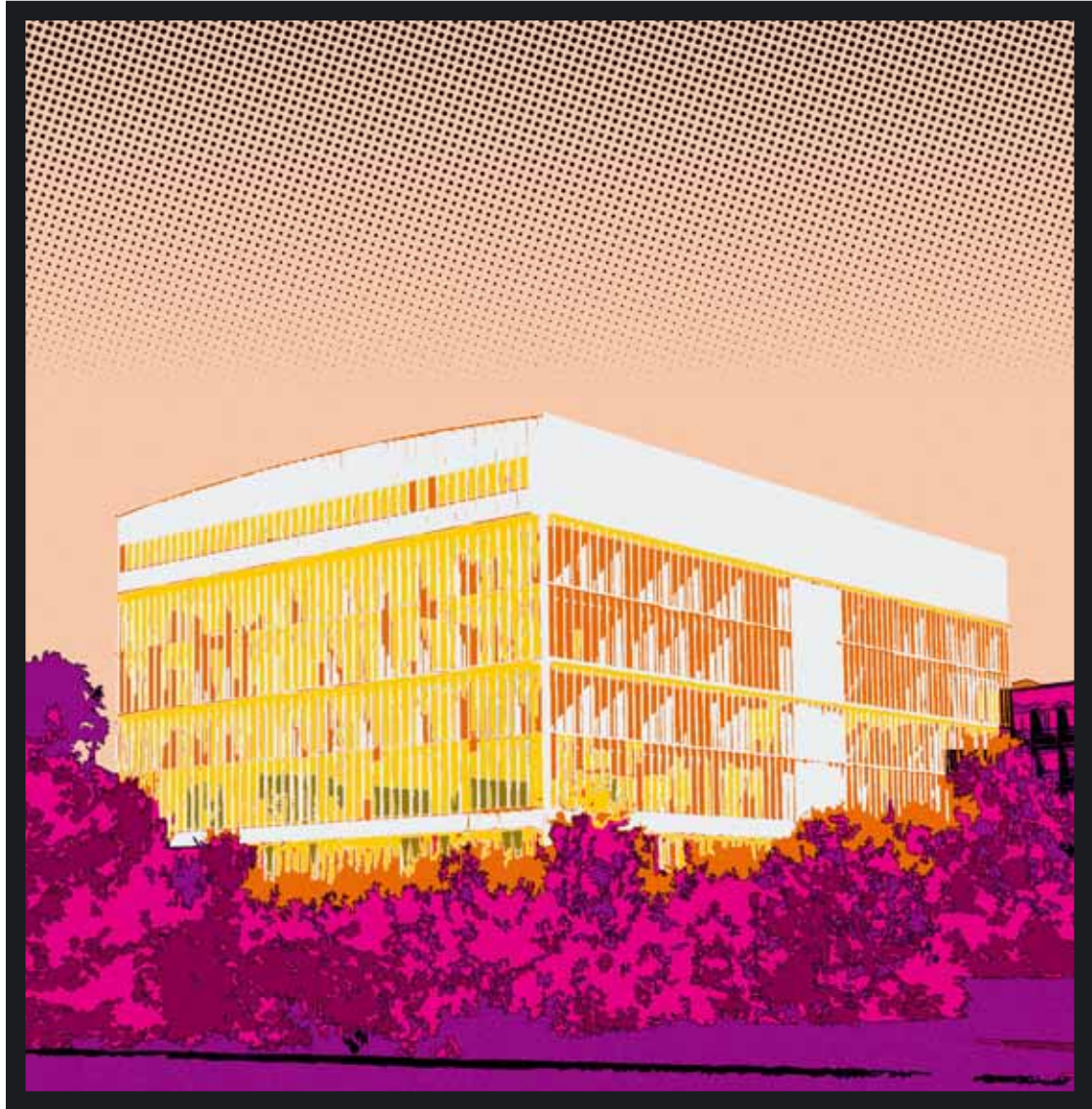
Pour obtenir une copie gratuite de la publication «UIT-T – Guide destiné aux nouveaux arrivants», veuillez consulter l'adresse suivante: **standards@itu.int**

Structure des commissions d'études de l'UIT-T et du GCNT

Les commissions d'études comprennent des membres du secteur privé et du secteur public et sont au cœur des activités de normalisation de l'UIT-T. Exceptionnellement, et pour répondre à des besoins urgents du marché, un groupe spécialisé (FG, *focus group*) peut être établi. Un groupe spécialisé a pour mission de faire progresser les travaux de l'UIT-T sur un sujet précis et en un court laps de temps et d'encourager la participation de membres d'autres organisations de normalisation, y compris des experts qui ne sont pas nécessairement Membres de l'UIT. Tous les quatre ans, lors de l'Assemblée mondiale de normalisation des télécommunications (AMNT), les Etats Membres adoptent la structure de travail de l'UIT-T après consultation des Membres du Secteur. Au Bureau de la normalisation des télécommunications (TSB), le Département des études, des stratégies et de la coopération (SSCD), placé sous la direction de l'Adjoint au Directeur du TSB, Reinhard Scholl, fournit des services de secrétariat aux commissions d'études. Il organise et coordonne les réunions des commissions d'études, affecte un Conseiller et un(e) assistant(e) à la réalisation des tâches administratives, y compris le traitement des contributions, et donne des conseils sur la mise en œuvre de la procédure d'approbation des Recommandations de l'UIT-T.



Reinhard SCHOLL
Adjoint au Directeur du TSB
et Secrétaire auprès du
GCNT



Groupe consultatif de la normalisation des télécommunications (GCNT)

Le Groupe consultatif de la normalisation des télécommunications (GCNT) a pour tâche d'étudier les priorités, les programmes, les opérations, les questions financières et les stratégies applicables aux activités de l'UIT-T, d'examiner les progrès accomplis dans l'exécution de son programme de travail, de restructurer et de créer des commissions d'études de l'UIT-T, d'établir et de fournir des lignes directrices relatives aux travaux des commissions d'études de l'UIT-T, de donner des avis au Directeur du TSB et d'élaborer des Recommandations de la série A sur l'organisation et les méthodes de travail.

Commission d'études 2: Aspects opérationnels de la fourniture de services, réseaux et qualité de fonctionnement

Commission d'études directrice pour la définition des services, le numérotage et l'acheminement

Etudes se rapportant aux domaines suivants:

- ❑ principes applicables à la fourniture de services, définition et critères opérationnels de l'émulation de service;
- ❑ prescriptions en matière de numérotage, de nommage et d'adressage, assignation des ressources, y compris les critères et procédures à suivre pour la réservation et l'assignation;
- ❑ prescriptions en matière de routage et d'interfonctionnement;
- ❑ facteurs humains;
- ❑ aspects opérationnels des réseaux et critères de qualité de fonctionnement associés, y compris la gestion du trafic du réseau, qualité de service (ingénierie du trafic, qualité de fonctionnement opérationnelle et mesures en service);
- ❑ aspects opérationnels de l'interfonctionnement entre réseaux de télécommunication classiques et nouveaux réseaux;
- ❑ évaluation des informations fournies en retour par les opérateurs, les équipementiers et les utilisateurs sur différents aspects de l'exploitation des réseaux.



Richard HILL
Conseiller de la CE 2

Commission d'études 3: Principes de tarification et de comptabilité et questions connexes de politique générale et d'économie des télécommunications

Etudes se rapportant aux principes de tarification et de comptabilité pour les services internationaux de télécommunication et étude des questions connexes d'économie et de politique générale des télécommunications. A cette fin, la Commission d'études 3 encourage en particulier la collaboration entre ses membres, en vue de fixer des taux à des niveaux aussi bas que possible, tout en gardant à l'esprit le souci d'efficacité du service et en tenant compte de la nécessité de conserver une gestion financière indépendante des télécommunications sur une base saine.



Saburo TANAKA
Conseiller de la CE3

Commission d'études 4: Gestion des télécommunications

Commission d'études directrice pour la gestion des télécommunications

Etudes se rapportant à la gestion des services, réseaux et équipements de télécommunication, y compris la prise en charge des réseaux de prochaine génération (NGN), ainsi qu'à l'application et à l'évolution du cadre général du réseau de gestion des télécommunications (RGT). Cette commission est également responsable d'autres études de gestion des télécommunications se rapportant aux désignations, aux procédures d'exploitation propres au transport et aux techniques et instruments de test et de mesure.

(Conseiller: Greg JONES, photo page 12)

Commission d'études 5: Protection contre les effets dus à l'environnement électromagnétique

Etudes se rapportant à:

- ❑ la protection des réseaux et équipements de télécommunication contre les brouillages et la foudre;
- ❑ la compatibilité électromagnétique (CEM) et aux conséquences, sur la sécurité et la santé, des champs électromagnétiques produits par les installations et dispositifs de télécommunication, y compris les téléphones cellulaires.



Judit KATONA KISS
Conseillère des CE 5 et CE 12

Commission d'études 6: Installations extérieures et installations intérieures connexes

Etudes se rapportant aux installations extérieures et aux installations intérieures connexes et comprenant ce qui suit:

- ❑ structure de tous les types de câbles terrestres pour les télécommunications publiques, y compris les câbles terrestres marinisés et le matériel associé (boîtiers, connecteurs, armoires, poteaux, etc.);
- ❑ structure et maintenance de l'infrastructure des télécommunications, notamment les matériels et câbles pour les installations intercentraux, d'accès, d'entreprise et domestiques;
- ❑ installation, raccordement et terminaison des câbles;
- ❑ protection de l'environnement lors du déploiement des câbles, matériels et équipements de télécommunication dans les installations extérieures;
- ❑ protection des câbles de télécommunication publique et des structures associées contre la corrosion et les autres formes de dommages dus à l'environnement, à l'exception des phénomènes électromagnétiques;

- ❑ **protection contre l'incendie des bâtiments et des installations extérieures de télécommunication;**
- ❑ **procédures applicables à la sécurité du personnel.**
(Conseiller: Simão CAMPOS, photo page 13)

Commission d'études 9: Réseaux en câble intégrés à large bande et transmission télévisuelle et sonore

Commission d'études directrice pour les réseaux de télévision et câblés intégrés large bande

Etudes se rapportant à:

- ❑ **l'utilisation des réseaux en câble et des réseaux hybrides, conçus d'abord pour la distribution à domicile des programmes télévisuels et radiophoniques, comme réseaux intégrés à large bande pour acheminer également les services vocaux et les autres services à temps critique, la vidéo à la demande, les services interactifs, etc.;**
- ❑ **l'utilisation des systèmes de télécommunication pour la transmission de contribution, la distribution primaire et la distribution secondaire de programmes de télévision, de programmes radiophoniques et de services de données similaires.**



Masamichi NIJYA
Ingénieur de la CE9 et Secrétaire
du Groupe ad hoc sur les droits de
propriété intellectuelle relevant du
Directeur du TSB

Commission d'études 11: Spécifications et protocoles de signalisation

Commission d'études directrice pour la signalisation et les protocoles
Commission d'études directrice pour les réseaux intelligents

Etudes se rapportant aux spécifications et protocoles de signalisation pour les fonctions liées au protocole Internet (IP), certaines fonctions liées à la mobilité, les fonctions multimédias pour les réseaux, y compris la convergence vers les réseaux NGN et l'amélioration des Recommandations existantes sur les protocoles de signalisation d'accès et les protocoles de signalisation interréseau des réseaux BICC, ATM, RNIS à bande étroite et RTPC.



Arshey ODEDRA
Ingénieur de la CE 11

Commission d'études 12: Qualité de fonctionnement et qualité de service

Commission d'études directrice pour la qualité de service et de fonctionnement

Etudes se rapportant à la qualité de transmission de bout en bout des terminaux et des réseaux, en rapport avec la qualité perçue et l'acceptabilité par l'utilisateur des applications de texte, de données, de parole et multimédias. Bien que ces travaux couvrent les incidences correspondantes sur la transmission pour tous les réseaux et terminaux de télécommunication, une attention particulière sera accordée à la qualité de service IP, à l'interopérabilité et aux conséquences pour les réseaux NGN, ainsi qu'aux travaux sur la gestion de la qualité de fonctionnement et des ressources.

(Conseillère: Judit KATONA KISS, photo page 9)

Commission d'études 13: Réseaux de prochaine génération (NGN)

Commission d'études directrice pour les réseaux NGN et les questions relatives aux satellites

Etudes se rapportant:

- ❑ à l'architecture, à l'évolution et à la convergence des réseaux de prochaine génération;
- ❑ aux cadres généraux et aux architectures fonctionnelles ainsi qu'aux spécifications de signalisation applicables aux réseaux NGN;
- ❑ à la coordination de la gestion des projets NGN entre les commissions d'études et à la planification des versions, aux scénarios de mise en œuvre et aux modèles de déploiement, aux capacités des réseaux et des services, à l'interopérabilité, à l'incidence de l'IPv6, à la mobilité dans les réseaux NGN et à la convergence des réseaux et aux aspects liés aux réseaux publics pour données.



Georges SEBEK
Conseiller des CE 13 et CE 17

Commission d'études 15: Infrastructures des réseaux optiques et autres réseaux de transport

Commission d'études directrice pour le transport dans le réseau d'accès

Commission d'études directrice pour les technologies optiques

La Commission d'études 15 est la commission d'études responsable, à l'UIT-T, de l'élaboration de normes sur les infrastructures, les systèmes et les équipements des réseaux optiques et autres réseaux de transport, les fibres optiques, et les technologies correspondantes du plan de commande, afin de permettre l'évolution vers les réseaux de transport intelligents. A ce titre, elle établit des normes relatives aux sections d'abonné, d'accès, interurbaines et de longue distance des réseaux de communication.



Greg JONES
Conseiller des CE 4 et CE 15

Commission d'études 16: Terminaux, systèmes et applications multimédias

Commission d'études directrice pour les terminaux, systèmes et applications multimédias

Commission d'études directrice pour les applications ubiquitaires («télé-tout», par exemple la télésanté et le commerce électronique)

Etudes se rapportant aux fonctionnalités des services multimédias et aux fonctionnalités des applications (y compris celles qui sont prises en charge pour les réseaux NGN). Ceci couvre les terminaux et systèmes multimédias (équipements de réseau de traitement des signaux, unités de conférence multipoint, passerelles, portiers, modems et télécopieur, par exemple), ainsi que les protocoles et le traitement des signaux (codage des médias) multimédias.



Simão CAMPOS
Conseiller des CE 6 et CE 16

Commission d'études 17: Sécurité, langages et logiciels de télécommunication

Commission d'études directrice pour la sécurité des télécommunications

Commission d'études directrice pour les langages et les techniques de description

Etudes se rapportant à la sécurité, à l'application des communications entre systèmes ouverts, y compris le réseautage et l'annuaire, ainsi qu'aux langages techniques, à leur méthode d'utilisation et à d'autres problèmes connexes liés aux aspects logiciels des systèmes de télécommunication.

(Conseiller: Georges SEBEK, photo page 12)

Commission d'études 19: Réseaux de télécommunication mobiles

Commission d'études directrice pour les réseaux de télécommunication mobiles et la mobilité

Etudes se rapportant aux aspects «réseau» des réseaux de télécommunication mobiles, y compris les télécommunications mobiles internationales 2000 (IMT-2000) et les systèmes postérieurs, l'Internet sans fil, la convergence des réseaux mobiles et fixes, la gestion de la mobilité, les fonctions multimédias mobiles, l'interréseautage, l'interopérabilité et l'amélioration des Recommandations UIT-T existantes sur les IMT-2000.



Tatiana KURAKOVA
Ingénieur de la CE.19

Groupe ad hoc sur les DPI relevant du Directeur du TSB

Le Groupe ad hoc sur les droits de propriété intellectuelle (DPI) présidé par le Directeur du TSB est responsable des études se rapportant à la politique de l'UIT-T en matière de brevets et de l'élaboration de lignes directrices relatives à la mise en œuvre de cette politique, de l'élaboration de lignes directrices sur les droits d'auteur (logiciels) et de l'étude des questions connexes. La participation aux travaux de ce groupe est ouverte à tous les Membres de l'UIT-T et de l'UIT-R. Les non-membres peuvent prendre part à des réunions ou à des discussions qui ont lieu par listes de diffusion interposées à l'invitation du Directeur du TSB.

Le TSB a créé une boîte à lettres collective informelle FTP sur la page web du Groupe ad hoc (www.itu.int/ITU-T/othergroups/ipr-ad-hoc), qui est accessible aux participants qui ne sont pas Membres de l'UIT-T, mais participent aux travaux de ce Groupe. Pour accéder à ce service, il est nécessaire de s'abonner par voie électronique.
(Ingénieur: Masamichi NIJYA, photo page 10)

Division Ateliers, coordination avec les organisations de normalisation et promotion (WSP)

Au TSB, la Division WSP s'occupe de la promotion de l'UIT-T et a pour mission de faire connaître les réalisations du Secteur auprès des entreprises, d'autres forums et organisations de normalisation et des médias. Elle publie les cybernouvelles de l'UIT-T, qui constituent une mise à jour régulière de certaines activités du Secteur de la normalisation des télécommunications de l'UIT. Les cybernouvelles donnent une vue d'ensemble des activités du Secteur, contiennent des liens qui renvoient aux manifestations à venir et fournissent d'autres renseignements utiles. Pour recevoir ce communiqué régulièrement, il suffit d'envoyer un message électronique à l'adresse ITU-T_e-flash@itu.int et de sélectionner «Inscription» dans le champ correspondant.

La Division WSP est également chargée de l'organisation régulière d'ateliers tant à Genève qu'à l'extérieur de Genève. Ces ateliers ont pour objet de compléter les travaux des commissions d'études, en proposant de nouveaux sujets d'étude et en faisant avancer l'étude des thèmes existants. Ils sont ouverts aux non-membres ainsi qu'aux organismes de normalisation régionaux ou internationaux et se déroulent dans l'esprit de coopération constructif qui préside au succès des travaux de l'UIT-T. Les ateliers portent sur une grande diversité de sujets dans le domaine des TIC et rassemblent des experts et des orateurs éminents ainsi que des ingénieurs et des cadres de haut niveau représentant toutes les entreprises du secteur. Les ateliers organisés par l'UIT-T sont gratuits et ouverts au grand public.

Suivre l'évolution des technologies nouvelles

La Division WSP exerce également une fonction de Veille technologique, qui vise à fournir aux commissions d'études des renseignements sur les toutes dernières technologies susceptibles de faire l'objet d'une normalisation future. L'UIT-T pourra ainsi conserver sa prééminence dans le domaine de la normalisation. La Veille technologique est une nouvelle fonction de l'UIT-T établie par l'AMNT-04.



Personnel d'appui chargé de la promotion du TSB
De droite à gauche

Paolo ROSA, Chef de Division

Young Han CHOE, Ingénieur chargé de la Veille technologique

Xiaoya YANG, Coordonnatrice des projets d'atelier

Toby JOHNSON, Chargé de la communication

Stefano POLIDORI, Ingénieur (Administrateur auxiliaire)


Réunions, logistique et secrétariat

La plupart des réunions des commissions d'études de l'UIT-T ont lieu à Genève au siège de l'UIT. Le TSB fournit un appui logistique et des services de secrétariat à cet effet. Chaque commission d'études travaille par voie électronique entre les réunions. Les travaux sont effectués essentiellement au moyen de listes d'adresses de messagerie électronique, de forums de discussion et de boîtes à lettres collectives informelles FTP. Le TSB fournit des services de traitement électronique des documents (EDH), afin de faciliter l'échange de renseignements et de documents entre les participants aux travaux de l'UIT-T.

Bulletin d'exploitation et TSON

Le Bulletin d'exploitation de l'UIT est publié tous les 15 jours par le TSB. Il s'agit d'une mise à jour détaillée qui donne les renseignements nécessaires pour assurer l'interconnexion mondiale des réseaux de télécommunication du monde entier. Le Bulletin d'exploitation contient en particulier des renseignements sur les modifications apportées aux plans de numérotage et d'acheminement, tant au niveau national qu'au niveau international.

De plus, la Division TSON (exploitation et numérotage des services de télécommunication) assume les fonctions d'autorité d'enregistrement pour des services à valeur ajoutée comme le service des numéros universels de libre appel international (UIFN), des numéros de kiosque international universel (UIPRN) et des numéros internationaux universels à coût partagé (ISCN).



De gauche à droite:

Richard GREEN
Président de la CE 9

Pierre-André PROBST
Président de la CE 16

Brian W. MOORE
Président de la CE 13

Kishik PARK
Président de la CE 3

John VISSER
Président de la CE 19

Jean-Yves MONFORT
Président de la CE 12

Houlin ZHAO
Directeur du TSB

Marie-Thérèse ALAJOUANINE
Présidente de la CE 2

Yoichi MAEDA
Président de la CE 15

Yukio HIRAMATSU
Président de la CE 11

Reinhard SCHOLL
Adjoint au Directeur du TSB

Herbert BERTINE
Président de la CE 17

Roberto POMPONI
Président de la CE 5

David J. SIDOR
Président de la CE 4

Gary FISHMAN
Président du GCNT

Francesco MONTALTI
Président de la CE 6



Union internationale des télécommunications (UIT)

Bureau de la normalisation des télécommunications (TSB)

Place des Nations

CH-1211 Genève 20

Suisse

Tél.: +41 22 730 5852

Télécopie: +41 22 730 5853

Courrier électronique:

tsbdir@itu.int (Directeur du TSB)

tsbmail@itu.int (renseignements de nature générale)

tsbmembers@itu.int (renseignements sur les demandes de participation)

tsbpromo@itu.int (Veille technologique, ateliers et activités de promotion)

URL: www.itu.int/ITU-T

Union internationale des télécommunications (UIT)
Bureau de la normalisation des télécommunications (TSB)
Place des Nations
CH-1211 Genève 20
Suisse
Tél.: +41 22 730 5852
Télécopie: +41 22 730 5853